



MODE D'EMPLOI Appel à projets 2007-2008

Envoi du dossier

- **Dates de clôture :** Le dossier doit être envoyé par courrier aux dates de clôture suivantes, cachet de la Poste faisant foi :

2007	2008
Lundi 8 janvier 2007	Lundi 7 janvier 2008
Lundi 2 avril 2007	Mardi 1 ^{er} avril 2008
Mardi 3 juillet 2007	Mardi 1 ^{er} juillet 2008
Jeudi 4 octobre 2007	Vendredi 3 octobre 2008

- **Un seul dossier par association et par session est recevable.**
- **Pièces administratives :** Les pièces administratives suivantes doivent ***impérativement*** être jointes au dossier :
 - 1- Une photocopie des STATUTS datés et signés
 - 2- Le RAPPORT d'ACTIVITES de la dernière année écoulée
 - 3- Le COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE de la dernière année écoulée (produits – charges)
 - 4- Le BILAN COMPTABLE de la dernière année écoulée (actif – passif)Pour les pièces 3 et 4, et au cas où l'association présente une comptabilité de trésorerie, un bilan financier recettes – dépenses, avec le solde sur le compte en banque, est recevable.
- **Envoi par la Poste :** Le dossier de candidature doit être renvoyé sous format papier uniquement, par courrier, en un seul exemplaire, à l'adresse suivante :

**Fondation Norauto
CRT, Rue du Fort, BP 225
59812 LESQUIN Cedex**

Qui peut répondre à cet appel à projets ?

- **Statut juridique :** **Seuls les organismes privés à but non lucratif** peuvent déposer un dossier de candidature dans le cadre de cet appel à projets (association loi 1901, association loi 1908, Fondation, ONG...).
- **Localisation géographique :** Seules peuvent répondre à cet appel à projets des structures juridiques localisées en France métropolitaine. Les projets financés sont réalisés sur le territoire français.

Comment remplir le dossier de candidature pour l'appel à projets ?

- **Types de projets soutenus :** Avant de remplir ce dossier de candidature, vérifiez que votre projet entre bien dans le cadre de l'appel à projets 2007-2008. Vérifiez que les critères de sélection sont remplis (voir Document pdf « Appel à projets 2007-2008 », téléchargeable sur notre site internet).
- **D'un point de vue informatique :** Avant de remplir le dossier de candidature, enregistrez-le sur votre ordinateur sous format Word (.doc) (« Enregistrer sous » du menu « Fichier »). Vous pourrez ensuite l'utiliser comme un document Word classique pour répondre aux questions. Pour écrire, il suffit de positionner le curseur dans les zones grisées. Pour être exploitable par les instructeurs de la Fondation, le dossier doit être rempli à l'ordinateur, en noir, en gardant la taille des caractères prédéfinie sur ce document.
- **Budget :** Tout dossier présenté sans le détail du budget sera refusé. La Fondation Norauto accorde une importance toute particulière au cofinancement. C'est pourquoi nous vous demandons de préciser le nom des autres partenaires du projet (Etat, Collectivités territoriales, financements privés, dons en nature, autres...) ainsi que le montant sollicité ou acquis. Préciser le cas échéant l'autofinancement ou le crédit. Indiquer l'état d'avancement des demandes de subventions. Pour les financements acquis, joindre dans ce cas une photocopie de la pièce justificative.
- **Projets d'acquisition ou d'aménagement de véhicule :** Avant d'adresser votre demande à la Fondation Norauto, vérifiez que votre projet entre bien dans le cadre du type de projets soutenus (voir Document pdf « Appel à projets 2007-2008 », téléchargeable sur notre site internet). Précisez s'il s'agit d'un véhicule neuf ou d'occasion. Justifiez le choix du type de véhicule. Précisez les équipements prévus pour personnes à mobilité réduite. Un devis détaillé et récent doit absolument être joint au dossier. Attention : la Fondation Norauto ne finance pas l'acquisition de véhicules dans le cadre de l'insertion sociale et/ou professionnelle (par exemple : mise à disposition de voitures ou cyclomoteurs, taxi social, transport à la demande...), ni l'acquisition et l'aménagement de véhicules pour les structures spécialisées accueillant des personnes handicapées (par exemple IME, IEM, CRF, CAT...).
- **Documents complémentaires :** Vous pouvez joindre tout élément qui vous paraît important pour illustrer le projet (témoignages, données chiffrées, photos, maquette, vidéo...). La Fondation ne restitue pas les documents qui lui sont envoyés.

Réponse à votre candidature

- **Réception de votre dossier :** Une fois votre dossier reçu, celui-ci fait l'objet d'un premier filtre administratif. Un courrier accusant réception de votre dossier vous sera envoyé dans les 15 jours qui suivent la date de clôture.
- **Instruction de votre dossier :** L'ensemble des dossiers reçus sont analysés. En fonction du complément d'information nécessaire, un instructeur prendra éventuellement contact avec vous.
- **Sélection :** Un comité se réunit chaque trimestre, et décide de l'octroi des subventions. Ces comités sont composés de salariés de Norauto et d'experts externes. Les décisions sont prises de manière collégiale.
- **Délai :** Les comités de décision de la Fondation Norauto se réunissent dans les trois mois qui suivent les dates de clôture citées au début de ce document. Un courrier vous parviendra donc au plus tard trois mois après la date de clôture.
- **Forme de la réponse :** Une réponse écrite vous sera envoyée par courrier. **Aucune réponse ne sera fournie par téléphone.**
- **Montant des subventions :** Le montant de l'aide attribuée est fixé au cas par cas. L'enveloppe minimale allouée est de mille euros TTC. L'enveloppe moyenne allouée est de huit mille euros TTC. La Fondation Norauto accorde une importance toute particulière au cofinancement.
- **Charte de partenariat :** En cas de financement par la Fondation, une charte de partenariat devra être signée par le Président de l'association (voir document pdf téléchargeable sur notre site internet « Charte de partenariat »).
- **Pièces administratives :** En cas de financement, les pièces administratives complémentaires suivantes seront exigées, afin de pouvoir procéder au versement des fonds (la Fondation Norauto étant abritée par la Fondation de France) :
 1. La photocopie de la parution au Journal Officiel*
 2. La liste des membres du Conseil d'Administration (et non du Bureau)
 3. Le Budget prévisionnel global de l'association pour l'année en cours
 4. Un Relevé d'Identité Bancaire

* Disponible sur internet <http://assoc.journal-officiel.gouv.fr/>

Si vous avez des questions complémentaires, l'équipe de la Fondation reste à votre disposition, de préférence par mail fondation@norauto.fr
Vous pouvez aussi joindre Mme Dany VANDERLYNDEN, assistante de la Fondation au 03.20.60.75.93 (tous les matins de la semaine en dehors du mercredi).